

Saison 2006/2007

Mères

Création

La maman bohême suivi de Médée

deux pièces de **Dario Fo** et **Franca Rame**
traduction **Valeria Tasca**
adaptation et mise en scène **Didier Bezace**

avec **Ariane Ascaride**

production **Théâtre de la Commune, Centre dramatique national d'Aubervilliers**

grande salle

du mercredi 8 novembre au dimanche 17 décembre

du mardi au samedi à 21h, le dimanche à 16h30

relâche exceptionnelle le dimanche 12 novembre

Tarifs

plein tarif 22 € - tarifs réduits 16 € / 11 € - adhérents 7 € / 5 €

Réservations : 01 48 33 16 16

Service Relations Publiques

Lucie Pouille au 01 48 33 15 74 / h.bontemps@theatredelacommune.com

Jean-Baptiste Moreno (scolaires et universitaires) au 01 48 33 85 66 /

jb.moreno@theatredelacommune.com

Véronique Aubert au 01 48 33 16 16 (groupes et associations d'Aubervilliers) /

rp@theatredelacommune.com

En savoir plus : theatredelacommune.com

Comment se rendre au Théâtre de la Commune

• **Métro** : direction La Courneuve - Station "Aubervilliers Pantin 4 chemins", puis 10 mn à pied ou 3 mn en bus 150 ou 170 • **Autobus** 150 ou 170 - arrêt "André Karman" / 65 - arrêt "Villebois-Mareuil" • **Voiture** : par la Porte d'Aubervilliers ou la Porte de la Villette ; suivre direction : Aubervilliers centre - Parking gratuit • Le Théâtre de la Commune met à votre disposition une **navette retour gratuite** du mardi au samedi – dans la limite des places disponibles. Elle dessert les stations *Porte de la Villette, Stalingrad, Gare de l'Est* et *Châtelet*.

La maman bohême suivi de Médée

deux pièces de **Dario Fo** et **Franca Rame**
traduction **Valeria Tasca**
adaptation et mise en scène **Didier Bezace**

avec **Ariane Ascaride**

collaboration artistique **Laurent Caillon**
assistante à la mise en scène **Dyssia Loubatière**
scénographie **Jean Haas**
lumières **Dominique Fortin**
costumes **Cidalia Da Costa**
construction décor **Atelier François Devineau**

attachée de presse **Claire Amchin**

équipe technique du Théâtre de la Commune

Le spectacle est créé le 8 novembre 2006 au Théâtre de la Commune.

Le texte des deux pièces est publié chez Dramaturgie Éditions dans le tome IV **Dario Fo/Franca Rame, *Récits de femmes et autres histoires*, 1986.**



Pour Franca Rame et Dario Fo, auteurs, acteurs, militants d'extrême gauche dans une Italie agitée de courants politiques radicaux et contradictoires, la parole est une arme ; ni langue de bois, ni catéchisme politique moralisateur, c'est l'expression ludique d'une verve et d'une insolence à l'état pur, d'un comique vengeur, d'une invention sans cesse renouvelée au service de la liberté.

Les deux monologues que nous avons réunis ici comme deux actes d'une féroce comédie maternelle sont de cette nature : la maman bohème se sert de sa langue bien pendue et du théâtre le plus cruel pour partir à l'assaut des idées reçues et construire pour notre plaisir un personnage émouvant de femme combattante.

Didier Bezace

Repères

Dans *Récits de femmes*, recueil de pièces courtes écrites avec Franca Rame, Dario Fo brosse différents portraits de femmes, inspirés par la lutte des Italiennes pour obtenir le droit au divorce et la légalisation de l'avortement. Ces combats, bien que marqués par les années 70 italiennes, ont une portée universelle : la lutte des femmes pour la maîtrise de leur vie.

Dans ces pièces, les héroïnes prennent conscience du rôle de « femme modèle » dans lequel elles ont été enfermées : mère, amante, maîtresse de maison. Un désir de liberté croise brutalement leur chemin, par des voies différentes : la maman bohème, à la recherche de son fils anarchiste, goûte aux plaisirs de la vie libre dans une communauté hippie ; Médée, abandonnée par son mari pour une plus jeune, se rebelle contre l'ordre établi qui lui demande d'accepter son sort. Pour devenir une femme nouvelle, l'une fuit enfant et mari qui ont lancé les carabiniers à ses trousses pour qu'elle rentre à la maison, l'autre souhaite la mort de ses enfants (quitte à entraîner sa perte) pas tant pour punir le mari infidèle que pour s'affranchir de toute contrainte.

Entretien avec Dario Fo, janvier 2006

Vos spectacles ont toujours suscité des réactions violentes. En 1962, vous présentez, aux côtés de votre femme, l'actrice Franca Rame, une émission de télé sur la RAI. Le succès est immense. Puis, du jour au lendemain, les dirigeants de l'antenne vous congédient.

Mettre deux anarchistes en prime time et en direct, le samedi soir, devant 24 millions de téléspectateurs, quelle erreur ! Dès le premier soir, nos sketches ont déclenché de violentes polémiques. Pour la première fois, on parlait à la télévision de la vie des gens, des ouvriers qui se tuaient en tombant des échafaudages, des maladies des poumons des préposés au péage des autoroutes... Le succès fut incroyable. Pendant six semaines, tous les samedis soir, à 20 heures, l'Italie s'arrêtait pour regarder *Canzonissima* : les restaurants fermaient, les taxis s'arrêtaient... Les dirigeants de la RAI se mirent à censurer mes textes. Un samedi, je racontais dans un sketch l'histoire vraie d'un journaliste tué par la Mafia. Un ministre de la Démocratie chrétienne débarqua à la RAI en hurlant : « Ici, on insulte publiquement l'honneur du peuple sicilien en prétendant qu'il existe une organisation criminelle appelée Mafia ! » Quelques jours plus tard, j'ai reçu un cercueil miniature portant mes initiales, et des menaces de mort contre Franca, mon fils de 7 ans et moi-même étaient inscrites en lettres de sang sur ma porte. Le samedi suivant, un dirigeant de la chaîne a refusé nos textes et a voulu nous en faire lire d'autres, écrits par je ne sais qui. Indignés, nous avons quitté le siège de la RAI. Des manifestations de soutien eurent lieu dès le lendemain, la chaîne reçut des millions de lettres et, pendant des mois, les acteurs italiens, solidaires, refusèrent de prendre notre place. Mais ma femme et moi fûmes bannis de la RAI pendant quinze ans.

*Dès le milieu des années 1960, vos pièces – comme *Les archanges ne jouent pas au flipper* – remplissent les salles. Vous créez votre compagnie théâtrale, *Nuova Scena*, et devenez célèbre à travers l'Europe. À cette époque, on vous considère comme un intellectuel de gauche. Pourtant, vous n'étiez lié à aucun parti...*

J'étais un sympathisant du Parti communiste, jusqu'au jour où, en 1970, j'ai osé remettre en question son fonctionnement. J'avais créé des pièces, comme *L'Enterrement du patron*, qui critiquaient le stalinisme et certaines positions sociales-démocrates du PCI, le Parti communiste italien. La tournée du spectacle fut sabotée par le PCI, au point que des dizaines de représentations furent annulées. Franca se rendit chez Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, pour lui rendre sa carte du Parti. Moi, je n'avais rien à rendre, puisque je ne m'étais jamais inscrit.

*Peu après, en 1973, vous mettez en scène, avec votre femme, le spectacle *Poum, poum!* Qui est là ? La police !, dénonçant les répressions policières de cette époque, les « années de plomb ». Le 9 mars, Franca Rame est kidnappée par un groupe de cinq néofascistes...*

Ils lui écrasèrent des mégots de cigarette sur la poitrine. Ils lui taillèrent la peau avec des lames de rasoir. Il la violèrent, tour à tour, pendant des heures. Franca raconta l'histoire à la police, mais elle omit le viol. Moi-même, je ne l'ai appris que des années plus tard. Elle craignait que, pour la protéger, je ne m'éloigne de mon engagement... En 1978, elle eut l'immense courage de raconter ce cauchemar sur scène. [*Dario Fo a les larmes aux yeux.*] En 1987, deux repentis néofascistes révélèrent aux juges que la « punition » de Franca avait été décidée par des carabinieri de la division Pastrengo de Milan. L'un des deux hommes, capitaine à l'époque, raconta que, cette fameuse nuit de 1973, la nouvelle du viol de ma femme avait été accueillie à la caserne « avec une grande euphorie ». Malheureusement, ces aveux sont arrivés trop tard : les faits étaient déjà prescrits. J'ai écrit une lettre au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, mais cela n'a servi à rien.

*Les Italiens vous aiment. Les institutions vous craignent. Le Vatican est intervenu plusieurs fois contre vous, en particulier lors des représentations de *Mistero buffo*, pièce dans laquelle un jongleur évoque en neuf tableaux les « aventures de Jésus ». Lorsque le spectacle passa à la télé, l'Eglise décréta qu'il s'agissait de la pièce la plus hérétique de l'histoire du théâtre, et le clergé la fit censurer. Êtes-vous anticlérical ?*

Pas du tout. Je n'aime pas une partie du clergé qui prône l'obscurantisme. Mais je suis très respectueux de la foi et, en tant qu'architecte et amateur d'art, j'ai une véritable passion pour les églises. J'ai même écrit un livre sur l'histoire de la cathédrale de Modène. Et l'une de mes idoles est Saint Ambroise, élu évêque de Milan, en 374, par la population de la plaine padane. Il aimait le peuple et il intégra dans la musique vocale liturgique de magnifiques chants populaires. [*Dario Fo se met à les chanter.*] Très peu savent qu'à l'époque de la censure de *Mistero buffo* certains cardinaux s'étaient réunis dans une petite salle de la RAI pour voir l'enregistrement du spectacle, afin de juger s'il était vraiment si blasphématoire. Je me trouvais par hasard dans la pièce à côté et je les ai entendus rire comme des fous. *Mistero buffo* est une farce sur Boniface VIII et sur le pouvoir temporel. Elle attaque simplement une façon bornée de concevoir la religion, comme un outil pour contrôler les ignorants.

Vous croyez à l'enfer et au paradis ?

Non merci.

**propos recueillis par Paola Genone
in *L'Express* du 26 janvier 2006 (extraits)**

Dario Fo et Franca Rame

Dario Fo naît en 1926 à San Giano, village de Lombardie au bord du lac Majeur, dans une famille prolétaire de tradition démocratique et antifasciste. Il découvre très jeune le théâtre populaire et la tradition orale, par l'intermédiaire de son grand-père, « fabulateur » connu. Doué en dessin et en peinture – talent qui lui permettra de dessiner lui-même les affiches de ses spectacles – il commence par étudier l'art et l'architecture à Milan.

En 1952, il écrit pour la radio ses premiers monologues comiques, intitulés *Poer nano*, « Pauvre nain ». Il découvre le Piccolo Teatro de Giorgio Strehler, fait ses débuts d'acteur et monte des revues de satire sociale et politique.

En 1954, il épouse **Franca Rame**, fille d'une grande famille de comédiens populaires, qui devient son inséparable partenaire. Ensemble ils reprennent à leur façon des farces traditionnelles et écrivent de grandes comédies où ils fustigent les institutions et les classes dirigeantes tout en déployant une fantaisie débridée. En 1968, ils fondent l'association « Nuova Scena » avec l'aide du PCI, « au service des forces révolutionnaires » et s'éloignent des circuits traditionnels du théâtre. À cause de conflits idéologiques, l'association est cependant vite dissoute. En 1970, ils rompent avec le parti communiste et créent, avec leurs camarades, un autre collectif théâtral : « La Comune ». Ces années sont celles des grands succès : *Mystère Bouffe*, en 1969, épopée des opprimés inspirée de la culture médiévale, apporte à Dario Fo une renommée mondiale ; *Mort accidentelle d'un anarchiste*, en 1970, et *Faut pas payer*, en 1974, sont écrites en liaison, l'une avec la demande de révision du procès de l'anarchiste Giuseppe Pinelli défenestré à Milan, l'autre avec la campagne d'autoréduction des factures en période d'inflation. Leur anticonformisme, ainsi que leur engagement politique et social les entraînent dans d'innombrables procès et controverses en Italie, avec l'État, la police, la télévision, le pape : leur émission *Canzonissima* est censurée ; selon le pape, *Mystère Bouffe* offense « les sentiments religieux des Italiens ». Ils reçoivent de nombreuses menaces. En 1973, Franca Rame est kidnappée, torturée et violée par un groupe de néofascistes. En 1980, on interdit à Dario Fo d'entrer aux États-Unis, où ils doivent donner une représentation exceptionnelle, à cause de son affiliation au « Soccorso Rosso », une organisation de soutien aux détenus. Pourtant jamais ils ne renoncent à leur liberté de pensée.

Franca Rame et Dario Fo écrivent en collaboration *Récits de femmes et autres histoires* une série de monologues inspirés par la lutte des Italiennes pour le droit au divorce et la légalisation de l'avortement. Ils n'ont cessé d'inventer, dans la veine de *Mystère Bouffe*, des histoires désopilantes et graves, témoins d'une époque et pourtant aux échos universels. Dario Fo et Franca Rame sont souvent appelés à l'étranger pour donner des spectacles. Dario Fo y est même invité à monter des œuvres lyriques ou théâtrales, comme en 1991 *Le Médecin volant* et *Le Médecin malgré lui* de Molière à la Comédie-Française.

Artiste hors normes, Dario Fo reçoit le Prix Nobel de Littérature en 1997. Le jury le lui décerne pour avoir entre autres « dans la tradition des bateleurs médiévaux, fustigé le pouvoir et restauré la dignité des humiliés. »

En français

Allons-y, on commence : farces, Paris, F. Maspero, 1977

Mort accidentelle d'un anarchiste, Paris, Dramaturgie, 1983

Mystère bouffe : jonglerie populaire, Paris, Dramaturgie, 1984

Histoire du tigre et autres histoires, Paris, Dramaturgie, 1984

Récits de femmes et autres histoires, avec la collaboration de Franca Rame, Paris, Dramaturgie, 1986

Le Gai savoir de l'acteur, Paris, L'Arche, 1990

Johan Padan à la découverte des Amériques, Paris, Dramaturgie, 1995

Mort accidentelle d'un anarchiste ; Faut pas payer ! Paris, Dramaturgie, 1997

Récits de femmes : suite, Paris, Dramaturgie, 2002

Le pays des Mezarât : mes sept premières années, et un peu plus : [récit] avec la collaboration de Franca Rame, Paris, Plon, 2004

Didier Bezace, metteur en scène

Co-fondateur en 1970 du Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie, il a participé à tous les spectacles du Théâtre de l'Aquarium depuis sa création et jusqu'en 1997 en tant qu'auteur, comédien ou metteur en scène.

Il est directeur du Théâtre de la Commune, Centre dramatique national d'Aubervilliers depuis le 1^{er} juillet 1997 et continue d'être acteur au cinéma et au théâtre.

Principales réalisations en tant qu'adaptateur et metteur en scène au Théâtre de l'Aquarium :

La Débutante d'après *Mademoiselle Else* d'Arthur Schnitzler (1983) ; *Les Heures blanches* d'après *La Maladie humaine* de Ferdinando Camon (1984, reprises en 1987 et 1991) ; *Héloïse et Abélard* d'après leur correspondance (Festival d'Avignon – 1986) ; *L'Augmentation* de Georges Perec (Festival d'Avignon – 1988) ; *Le Piège* d'après Emmanuel Bove (1990) ; *Marguerite et le Président* d'après des entretiens entre Marguerite Duras et François Mitterrand (1992) ; *La Femme changée en renard* d'après David Garnett (1994) ; *Le Jour et la Nuit* d'après trois entretiens extraits de *La Misère du monde* de Pierre Bourdieu (1998) ; *C'est pas facile* d'après Bertolt Brecht, Emmanuel Bove et Antonio Tabucchi ; *La Noce chez les petits-bourgeois* suivie de *Grand' peur et misère du III^e Reich* de Bertolt Brecht ; *Le Piège* d'après Emmanuel Bove et *Pereira prétend* d'après Antonio Tabucchi, lecture et mise en espace, TNS et Festival d'Avignon (1996).

Pour la Comédie-Française :

Il a mis en scène *Je rêve (mais peut-être pas)* de Luigi Pirandello. Petit Odéon, 1992.

Au Théâtre de la Commune :

Il a créé *Pereira prétend* d'après Antonio Tabucchi (Festival d'Avignon – 1997, Aubervilliers – 1997/1998) et *Narcisse* de Jean-Jacques Rousseau (Aubervilliers – nov./décembre 1998). Reprises de *Le Jour et la Nuit* (mars 1998 et en tournée) et de *La Femme changée en renard* (mars-avril 1999). Création de *Le Cabaret, Petit théâtre masculin-féminin (3^e soirée)* en mars 1999 et de *Le Colonel-oiseau* de Hristo Boytchev (Avignon – 1999, reprise à Aubervilliers en déc.1999/janvier 2000). *Feydeau Terminus* d'après *Léonie est en avance*, *Feu la mère de Madame* et *On purge bébé* de Georges Feydeau (février 2001) et *Lignes de vie, Soirée 1* (avril 2001). Il a mis en scène *L'École des femmes* de Molière dans la Cour d'honneur du Palais des Papes en ouverture du Festival d'Avignon (juillet 2001), puis au Théâtre de la Commune et en tournée en France. En 2002, création de *Chère Éléna Serguéievna* de Ludmilla Razoumovskaïa et reprise de *La Noce chez les petits-bourgeois* suivie de *Grand' peur et misère du III^e Reich* de Bertolt Brecht. Il a créé en 2003/2004, *Le Square* de Marguerite Duras et en 2004/2005 *avis aux intéressés* de Daniel Keene et *La Version de Browning* de Terence Rattigan pour laquelle il a reçu en mai 2005 le Molière de la meilleure mise en scène et, avec Séverine Magois, le Molière de la meilleure adaptation d'une pièce étrangère. En mai 2006, il a mis en scène *Objet perdu* d'après 3 pièces courtes sur la mémoire – *le récit, la pluie, le violon* – de Daniel Keene.

Au cinéma :

Il a travaillé avec Claude Miller, *La Petite voleuse* ; Jean-Louis Benoit, *Dédé* ; Marion Hansel, *Sur la terre comme au ciel* ; Bertrand Tavernier, *L 627* et *Ça commence aujourd'hui* ; Serge Leroy, *Taxi de nuit* ; Pascale Ferran, *Petits arrangements avec les morts* ; Claude Zidi, *Profil bas* ; André Téchiné, *Les Voleurs* ; Bigas Luna, *La Femme de chambre du Titanic* ; Pascal Thomas, *La Dilettante* ; Marcel Bluwal, *Le plus beau pays du monde* ; Serge Meynard, *Voyous, voyelles* ; Jeanne Labrune, *Ça ira mieux demain* et *C'est le bouquet* ; Rodolphe Marconi, *Ceci est mon corps* ; Anne Théron, *Ce qu'ils imaginent* ;

Daniel Colas, *Nuit noire* ; Valérie Guignabodet, *Mariages !* ; Jeanne Labrune, *Cause toujours* ; Rémi Bezançon, *Ma vie en l'air*.

À la télévision :

Il a tourné avec Denys Granier-Deferre, *La Maison vide* ; Claude Miller, *Les Heures blanches* (d'après la pièce créée au Théâtre de l'Aquarium) ; Yves Lafaille, *Un colis d'oseille* ; Philippe Venot, *Mort à l'étage* ; Jacques Rouffio, *V'là le cinéma* ; Gilles Béhat, *L'Insolation* ; Philippe Bensoussan, *L'Enfer vert* ; Alain Wermus, *Tous les hommes sont des menteurs* ; Caroline Huppert, *L'Inventaire* ; Daniel Jeannot, *Quand j'étais petit* ; Lluis Josep Comeron, *La Face cachée de la lune* ; Didier Le Pêcheur, *Sombre manipulation* ; Patrick Volson, *Objectif bac* ; Dominique Tabuteau, *Double(s) Jeu(x)* ; Caroline Huppert, *La Liberté de Marie* ; Alain Tasma, *À cran* ; Jean-Pierre Prévest, *La Crim* (épisode *Jeu d'enfant*) ; Stéphane Kappes, *Alice Nevers : Le juge est une femme* ; Jean-Daniel Verhaeghe, *Les Thibault* ; Jean-Daniel Verhaeghe, *Sissi, l'Impératrice rebelle* ; Daniel Janneau, *Pierre et Jean* ; Williams Crépin, *Mon fils d'ailleurs* ; Bertrand Arthuys, *Riquet* ; Christiane Le Herissey, *Granny Boom* ; Jacques Otmezguine, *La Promeneuse d'oiseaux* ; François Luciani, *Les Camarades*.

Ariane Ascaride, comédienne

Née à Marseille et après avoir étudié la sociologie à la faculté d'Aix-en-Provence (où elle a fait la connaissance de Robert Guédiguian), elle a suivi l'enseignement de Pierre Vial, Antoine Vitez et Marcel Bluwal au Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris jusqu'en 1979. Elle a débuté au cinéma dans la saga familiale *La Communion solennelle* de René Féret en 1977. En parallèle, elle a fait ses premiers pas au théâtre aux côtés de son frère, Pierre Ascaride, dans *Aventures, spectacle à domicile* en 1979. En 1981, elle a le premier rôle dans *Dernier été* réalisé par Robert Guédiguian : ce long métrage est le premier d'une longue suite récompensée en 1997 par le succès de *Marius et Jeannette* sélectionné dans la catégorie « Un certain regard » au Festival de Cannes 1997 et pour lequel Ariane Ascaride a reçu le César de la meilleure actrice. Depuis elle est restée fidèle à son travail avec Robert Guédiguian, tout en poursuivant d'actives collaborations avec d'autres réalisateurs.

Au cinéma :

Sous la direction de Robert Guédiguian, elle a joué dans : *Le Voyage en Arménie* (2005 – elle a co-écrit le scénario avec Robert Guédiguian et Marie Desplechin), *Mon père est ingénieur* (2003), *Marie-Jo et ses deux amours* (2001 – pour lequel elle a été nominée aux Césars), *La Ville est tranquille* (2000 – Prix de la meilleure actrice au Festival de Valladolid), *À l'attaque* (1999), *À la place du coeur* (1998), *Marius et Jeannette* (1997), *À la vie à la mort* (1995), *Dieu vomit les tièdes* (1990), *KI LO SA ?* (1986), *Rouge midi* (1984), *Dernier été* (1981). Elle a également tourné sous la direction de : Isabelle Cjzka dans *L'Année suivante* (sortie janvier 2007 – Léopard d'or de la meilleure 1^{re} oeuvre au Festival de Locarno 2006), Emmanuel Mouret dans *Changement d'adresse* (2006), Jean-Henri Roger dans *Code 68* (2004), Miel Van Hoogenbemt dans *Miss Montigny* (2004), Saïd Ould-Khelifa dans *Le Thé d'Ania* (2003), Patrick Bouchitey dans *Vice & Versa* (2003), Éléonore Faucher dans *Brodeuses* (2003 – pour lequel elle a été nominée aux Césars), Olivier Ducastel et Jacques Martineau dans *Ma vraie vie à Rouen* (2002), Martin Provost dans *Le Ventre de Juliette* (2001) et dans des films de : Jean-Pierre Ameris, Gérard Mordillat, Dominique Cabrera, Jean-Louis Milesi, Christian Drillaud, René Allio, René Féret, Maria Koleva...

Au théâtre :

Dernièrement, on a pu la voir dans : *Ariane Ascaride lit Valletti* (2006), *Pour Bobby* de Serge Valletti / mise en scène Michel Cerda (2004), *Mathilde* de Véronique Olmi / mise en scène Didier Long (2003), *Algérie, je t'écris* (2003), *Le grand théâtre* d'Evelyne Pieiller / mise en scène Robert Guédiguian (2000). Avec Pierre Ascaride, elle a joué dans *Les putes* d'Aurelio Grimaldi (1995), *Papa* de Serge Valletti (1992), *Ma famille-revue* d'Eduardo De Filippo (1985) et *La Segretaria* (1982). Elle a joué également sous la direction de : Jacques Livchine, Gabriel Garran, Jacques Rosner, Marcel Bluwal, Jacques Seiler, Pierre Debauche, Jean-Pierre Darroussin, Gilles Guillot, Arlette Tephany, Robert Sireygeole, Jean Bouchaud...

En 2005, elle a mis en scène Pierre Ascaride dans un texte dont il est l'auteur, *Inutile de tuer son père, le monde s'en charge*, créé à la Scène nationale de Malakoff et qui effectue depuis une tournée importante en France et à l'étranger.

À la télévision :

Elle a tourné entre autres avec : Pascal Lahmani, Marcel Bluwal, Robert Guédiguian, Denis Rabaglia, Jean-Patrick Lebel, Caroline Huppert...

Annexes – Quelques pistes de travail

1. Dario Fo et ses origines
2. La langue et le geste de Dario Fo
3. Le Théâtre militant de Dario Fo dans les années 70
4. Le contexte : Les années de plomb en Italie
5. Élargissement : Égalité homme-femme : où en est-on ?

*

1. Dario Fo et ses origines

Les « *fabulatori* » du Lac Majeur

Préface de *Allons-y, on commence, farces* de Dario Fo

Tout commence, j'en suis sûr, par le lieu de naissance. En ce qui me concerne, je suis né dans un village au bord du lac Majeur, près de la frontière suisse. Un pays de contrebandiers et de pêcheurs plus ou moins braconniers. Deux métiers qui, outre une bonne dose de courage, exigent beaucoup, énormément d'imagination. Il est bien connu que, si on utilise son imagination à transgresser la loi, on en réserve une partie pour son plaisir personnel et celui de ses plus proches amis. Voilà pourquoi, ayant grandi dans un milieu où chacun est un personnage, où chaque personnage cherche une histoire à raconter, j'ai pu aborder le théâtre avec un bagage assez insolite, et surtout vivant, présent et vrai, comme sont vraies les histoires racontées par des hommes vrais.

Il peut sembler un peu gratuit de ramener à cette seule origine ce qui constitue le fond de mes ouvrages, cette sorte de surréel, de fantastique, de grotesque. Tout ne vient peut-être pas de là ; c'est pourtant de mes compatriotes que j'ai appris à regarder et à lire les choses de cette façon.

Les *fabulatori* (conteurs) parcouraient la région du lac Majeur, aux environs de mon village natal, et racontaient sur les places ou dans les auberges d'étranges histoires, un peu naïves, un peu folles. La simplicité les caractérisait. Ils racontaient simplement ce qu'ils observaient de la vie quotidienne, mais en le portant jusqu'à l'exagération. Ces histoires « absurdes » cachaient leur amertume, l'amertume d'une déception et d'une satire acerbe contre le monde officiel, que peu d'auditeurs sans doute percevaient. [Elles avaient un fond moral, politique. Nécessairement. Il s'agissait en fin de compte de la défense de celui qui se fait bafouer, exploiter, flouer, blouser]. Ils racontaient, toujours à la première personne, l'histoire d'étranges pêcheurs qui, lançant leur ligne avec trop de force, ramenaient les clochers de l'autre rive ; celle d'étranges courses de barques où le batelier, oubliant de lever l'ancre, traînait l'île entière derrière sa barque et ne franchissait qu'au second rang la ligne d'arrivée ; celle de gens qui faisaient la course avec des escargots : quand l'escargot, pour gagner, allait s'écraser contre une pierre, ils s'apitoyaient et, par esprit chevaleresque, n'avaient plus le cœur de le ramasser pour le manger ; celle d'étranges explorateurs du monde sous-marin qui découvraient un pays comme celui d'en haut, mais immobile, parfaitement propre, avec tous ses personnages. [...]

Quand j'avais quatorze ou quinze ans, je m'amusais à reproduire les schémas de ces conteurs. Je croyais qu'ils les inventaient, j'ai découvert ensuite qu'il s'agissait d'une tradition. Tout cela est resté en moi comme un noyau positif, structurel.

*

2. La Langue et le geste de Dario Fo

Note du traducteur, Valeria Tasca, in *Faut pas payer!*

La langue de Dario Fo, qu'il s'agisse de théâtre, de manifestes ou d'entretiens, est directe, vive, familière, on se l'approprie avec plaisir, elle sonne bien à l'oreille. Preuve qu'il s'agit d'une langue d'écrivain, et non de la transcription réaliste des bredouillements, des platitudes et des approximations du langage courant, celui qu'on prétend libre parce qu'on n'en perçoit pas la molle et morne rhétorique. Dario Fo utilise systématiquement toutes les variations possibles entre les dialectes, ceux de l'Italie du Nord essentiellement et de l'italien. Il en résulte une langue différente de celle que diffusent les *mass media*, moins nationale assurément mais bien plus collective, car elle rappelle l'accent, la gouaille, la verve de gens qu'on a entendus dans la rue.

Dario Fo : un acteur épique

article de Bernard Dort in *Travail Théâtral*, 1974

Il faudrait encore étudier avec précision les variations de langage, les dialectes dont use Dario Fo. Ce qu'il conteste, c'est la langue nationale et littéraire, établie une fois pour toutes, la langue comme propriété privée dans le respect de laquelle scène et salle scellent un accord jaloux. En face d'elle, il ressuscite, il élabore ce qu'il appelle le langage des jongleurs : « Il y avait des centaines de dialectes et une énorme différence, plus grande qu'aujourd'hui, entre un endroit et l'autre, si bien que le jongleur aurait dû savoir des centaines de dialectes. Alors qu'est-ce qu'il faisait ? Il en inventait un à lui. Un langage formé sur beaucoup de dialectes, avec la possibilité de changer des mots à des moments déterminés, et quand il se trouvait dans l'embarras, ne sachant pas quel mot choisir, pour faire comprendre quelque chose, voilà que tout d'un coup il mettait trois, quatre, cinq synonymes¹. [...] »

Fo double littéralement son jeu de commentaires. [...] Certes ces commentaires ont d'abord une fonction d'explication et d'information. Fo explique dans quel contexte sont nés les textes qu'il va interpréter. [...] C'est le commentaire qui fait le pont entre leur passé et notre présent. Mais la fonction de ce commentaire est aussi proprement sémantique : son rapport au jeu est constitutif du sens (ou des sens) même de la représentation. [...] Dario Fo ne procède pas mécaniquement : du côté du commentaire, le message ; de celui du jeu, l'illustration. [...] Il y a compénétration, entrelacement. Le commentaire est loin d'être pur de tout jeu et le jeu de tout commentaire. [...] Le sens court du passé au présent, du geste à la parole, de l'individu à la foule. Il n'est jamais complet nulle part. Il est découpé, livré en brèves séquences, tantôt parlées, tantôt mimées, séparées les unes des autres et pourtant enchevêtrées. Il ne cesse de s'engendrer dans le fonctionnement multiple de cet acteur-commentateur qu'est Dario Fo.

Tout ce que, commentant le théâtre épique brechtien, Walter Benjamin écrivait du « jeu interrompu » et du « *gestus* que l'on peut citer » s'applique ici à la lettre. Fo pratique une constante interruption. Ses gestes en demeurent suspendus. Il les regarde, les commente, en rit, les répète ou les prolonge.

*

¹ Dario Fo, *Mistero Buffo*

3. Le Théâtre militant de Dario Fo

Du théâtre au meeting : une soirée à quarticciole

article de Jacques Joly in *Travail Théâtral*, 1974

On nous avait dit : vous vous perdrez en route. Effectivement, ce n'est pas facile d'arriver jusqu'à Quarticciole, aux confins de cette banlieue romaine dont les anneaux concentriques grignotent peu à peu la campagne. Nous suivons la via Nomentanna : les « borgate » de Pasolini ont cédé la place aux H.L.M. des cités-dortoirs. Nous finissons tout de même par trouver : une place mal éclairée, un minuscule bar où nous nous précipitons pour acheter un sandwich et le « théâtre » lui-même : un vieux cinéma dont la salle, dépouillée d'ornement, paraît immense. À l'entrée, un membre du collectif théâtral de la Comune fouille rapidement les spectateurs : précaution d'usage, mais particulièrement nécessaire en cette soirée qui suit les incidents de Primavalle. On se souvient que dans cette autre « borgata » de Rome, un incendie criminel avait provoqué la mort d'un militant du M.S.I. (le parti néo-fasciste italien) et de son jeune frère. Un panneau apposé sur les lieux semblait « signer » le crime : *Giustizia proletaria* (justice prolétarienne). [...] Un peu partout en Italie, et à Rome tout particulièrement, l'extrême-gauche craignait des « repréailles » fascistes : en fait, ce soir-là, rien ne se produisit, mais une tension était dans l'air, qui ne favorisait pas le contact du comédien avec le public.

Dario Fo accueille à l'entrée. Le groupe de la Comune fonctionne grâce à un système d'abonnement : une carte d'un coût de 1000 lire (7 F environ) permet d'avoir accès à n'importe quel spectacle du collectif, dans n'importe quelle ville d'Italie, moyennant un ticket d'entrée d'un prix modique (700 lire, 4.90 F environ). Pendant que les spectateurs prennent place, Fo nous parle d'une nouvelle tentative d'intimidation dont sa famille a été l'objet le jour-même. Déjà, quelques semaines auparavant, sa femme, la populaire comédienne Franca Rame, interprète de la plupart de ses spectacles, a été victime à Milan d'une grave agression de la part d'un commando d'extrême-droite. Dario Fo et les siens sont contraints de se cacher, de changer sans cesse d'adresse ; la vie de son fils est en danger et aujourd'hui même est arrivée au domicile de l'acteur une lettre contenant un explosif sans détonateur, avec sur un bout de papier ces mots : « Simple avertissement ». Nous entrons dans la salle ; elle est remplie aux deux tiers : « un succès », nous expliquera Fo, théâtres et même cinémas étant d'ordinaire vides pendant le week-end de Pâques. Il est difficile de se faire une idée du public : jeune en tout cas, beaucoup d'étudiants apparemment ; des ouvriers aussi ? C'est difficile à dire. Au fond de la salle se dresse la scène : une simple estrade de bois, dépourvue du moindre élément de décor, mais hérissée de fils électriques ; quelques « spots » fixés sur un cadre métallique suffiront à éclairer le comédien pendant la représentation. Fo et les jeunes membres de la Comune (barbes noires, treillis militaires) s'affairent pour régler à vue le son et les éclairages. Normalement une projection de diapositives accompagne le spectacle, mais Fo nous dira tout à l'heure qu'elle ne pourra avoir lieu, un commando fasciste ayant fait main basse sur une partie du matériel. [...]

« Notre théâtre est un théâtre de propagande et de provocation qui soutient les luttes de la classe prolétarienne », écrit Dario Fo. À cette fin, chaque représentation du collectif de la Comune est suivie d'un débat, dont les moments les plus significatifs sont publiés par la suite avec le texte de la pièce. Mais le débat n'est qu'un aspect de l'action militante des comédiens : le spectacle s'insère dans une pratique politique concrète dont il est impossible de le séparer, la mobilisation idéologique qu'il provoque s'accompagne d'une sensibilisation du public aux luttes révolutionnaires en cours. On en arrive ainsi à une forme de *théâtre-meeting* qui peut revêtir les aspects les plus divers. Ainsi le soir où j'ai vu le *Mistero Buffo*, l'entracte a permis, outre la vente accoutumée de documents du collectif de la Comune (textes ou enregistrement des spectacles, photos, films, etc.), une quête en faveur des éditeurs d'extrême-gauche, Samona et Savelli, dont la maison d'édition venait d'être plastiquée. Et surtout, à la fin de la représentation, Dario Fo a demandé aux spectateurs de rester pour assister à la projection d'un film sur la première grande manifestation d'opposition au régime grec : l'occupation de l'université d'Athènes par les étudiants en grève. La projection, commentée par un des animateurs de la Comune, fut

suivie de la lecture de divers textes ou télégrammes émanant d'organisations révolutionnaires du tiers-monde, et la soirée (où, exceptionnellement, l'urgence des événements politiques empêcha le déroulement d'un véritable débat sur le spectacle) s'acheva sur l'exposé d'un avocat romain d'extrême-gauche démontant parfaitement la version officielle des incidents de Primavalle et mettant en cause les survivances de l'ère fasciste dans le code de procédure criminelle italien.

*

4. Retour sur les années de plomb en Italie

L'affaire Battisti : Retour sur les années de plomb

article d'Aline Chambras in *Politis* n°801(extraits)

Dans un mois, la Justice française se prononcera sur l'extradition de Cesare Battisti. Condamné pour meurtre en Italie après des aveux extorqués à des « repentis », l'ex-activiste doit faire face au reniement des engagements de la France. Une affaire qui nous replonge dans l'Italie des années soixante-dix. Quand tout était violence.

Le 9 mai 1978, à Rome, le corps d'Aldo Moro, le président de la Démocratie chrétienne (DC), est retrouvé dans le coffre d'une Renault 4 rouge. Le véhicule est garé symboliquement à mi-chemin du siège de la DC et de celui du Parti communiste italien (PCI), 55 jours après l'enlèvement du politicien par des militants des Brigades Rouges (BR). Cet assassinat politique, vécu comme l'apogée du « terrorisme rouge », traumatise et divise le pays, submergé, depuis près de dix ans, par une violence diffuse, et incapable de savoir si la ligne de fermeté choisie par le gouvernement d'alliance (regroupant PCI, DC et les socialistes) à l'égard des exigences des BR est la bonne. Quant aux nombreux groupes insurrectionnels, nés au début des années 1970 (1), le doute les secoue aussi : jusqu'où aller dans la lutte armée ?

À cette plaie vive qui déchire l'Italie, la seule réponse est une répression encore plus implacable envers les « terroristes », dont la menace retient depuis la moitié des années 1970 toute l'attention politique. Ainsi, le 7 avril 1979, une gigantesque rafle est organisée à l'université de Padoue, censée abriter de dangereux agitateurs, dont le philosophe Toni Negri. Elle se solde par un des premiers procès collectifs des « années de plomb ». Sans que ne cesse pour autant la lutte armée : en 1979 et 1980, les BR et autres groupes affiliés revendiquent 55 assassinats politiques. Car le « terrorisme rouge » se nourrit aussi de la mise en place de mesures toujours plus coercitives, appelées « lois spéciales ou d'urgence », dont le caractère antidémocratique avive la radicalisation. En 1980, Amnesty International déclare « préoccupante » la loi Cossiga relative à la sécurité publique et conclut que « ces nouvelles mesures [...] représentent une réduction des droits des citoyens [...] une réduction de la valeur du Droit ». Malgré cet avertissement, l'arsenal policier et juridique mis en œuvre durant ces années aboutit à des chiffres effrayants : 60 000 gardes à vue, 15 000 arrestations, des centaines de procès et 4 087 condamnations pour « appartenance à des associations subversives » ou pour des « actes liés à des tentatives de subversion de l'ordre constitutionnel ».

Pour comprendre, trente ans après, cette période d'hyperviolence, que l'on a qualifiée de « guerre civile ou sociale larvée ou de basse intensité » (2), bien que la nation italienne ne l'ait jamais assumée, il est indispensable de remonter à l'Italie de l'après-guerre, traumatisée par le fascisme. Y naissent ceux qui, quelques années plus tard, prendront les armes au nom de l'idéal révolutionnaire. En 1948, l'Italie, devenue République, émerge des souvenirs amers d'une résistance communiste flouée par son éviction du gouvernement dès 1947, alors même que depuis 1943, le PCI participe au Comité national de libération

(CLN), aux côtés des démocrates chrétiens, des socialistes et des laïcs. Exclusion qui prouve que l'union forgée dans la lutte contre le fascisme et le nazisme n'a pas su résister au grand schisme Est-Ouest des débuts de la guerre froide. Dès lors, le PCI n'a de cesse de s'europaniser, affichant par là sa rupture avec le communisme soviétique. Cette évolution, perçue par beaucoup de militants comme un affaiblissement et un abandon des idéaux révolutionnaires, permet cependant au PCI de devenir dans les années 1950 le « plus grand parti communiste d'Occident ». Ce qui déplaît à l'Oncle Sam, qui, engagé dans la lutte contre le « péril rouge », s'inquiète de ce pays où le PC avoisine les 35 %. Aussi, via la CIA et les services secrets italiens, les États-Unis mettent en place, dès le début des années 1950, le « Réseau Gladio », dont le but est d'empêcher toute dérive communiste dans la péninsule. Quitte à soutenir pour cela l'extrême droite et ses velléités putschistes.

Ce cocktail explosif, laissé en héritage à la toute nouvelle République italienne, s'enflamme dès les années 1960 dans l'Italie du Marché commun, en pleine reconstruction capitaliste. En juillet 1960, à Gênes, ville symbole de la Résistance à Mussolini, dix ouvriers sont tués lors de manifestations spontanées contre la tenue du congrès du Mouvement social italien, directement issu du parti fasciste dissous. En 1961, c'est à Turin, au siège de l'Union italienne des travailleurs, qu'ouvriers de la FIAT et policiers s'affrontent pendant trois jours et trois nuits, les premiers étant venus protester contre un accord signé par le syndicat avec la direction de la FIAT sans qu'ils aient été consultés (3). Ces manifestations, les premières de l'après-guerre où la hiérarchie syndicale se trouve confrontée à l'initiative autonome de la base, augurent d'une rage sociale nouvelle qui va se durcir et se densifier dans les années 1970, poussée par un sentiment de trahison vis-à-vis de la classe politique en général, et de la gauche communiste en particulier. Car l'époque est celle du « compromis historique », du nom donné à l'alliance des communistes et des catholiques au sein d'un gouvernement d'union nationale destiné à gérer la crise économique qui ébranle le pays. Cette politique de la main tendue à la droite, instaurée par le chef des communistes, Enrico Berlinguer, paraît monstrueuse et inacceptable à beaucoup de militants. Aussi, un nouvel imaginaire du conflit se dessine. Il est incarné par de nouveaux groupes d'extrême gauche, dits extraparlimentaires, regroupant ouvriers, puis étudiants, précaires, chômeurs, femmes et autres mécontents, dont la lutte anticapitaliste est le cheval de bataille. Organisés au sein de divers collectifs, leur objectif est de renvoyer à une classe dirigeante atone, corrompue, libérale et moralisante ce qu'ils nomment « l'autonomie du social ». Face au développement rapide de « la bourgeoisie d'État », constituée de moyens et hauts fonctionnaires issus de la DC ou du PCI, devenus entrepreneurs ou administrateurs publics, pour qui détournement de fonds publics et clientélisme sont monnaie courante, la base a choisi de croire en la lutte des classes. Quitte à prendre les armes, comme le demandent les BR, lors de leur constitution en octobre 1970. [...]

(1) *Les GAP, Prima Linea, Potere Operaio, PAC, Lotta Continua.*

(2) *Entre 1969 et 1989, l'Italie fut le théâtre de 12 690 épisodes de violences, qui coûtèrent la vie à 380 personnes, dont 128 tuées par l'extrême gauche et 143 par l'extrême droite.*

(3) *Entre 1947 et 1969, 171 personnes, en majorité des ouvriers et des paysans, furent tuées par les forces de l'ordre au cours de manifestations, de piquets de grève et d'occupation de terres.*

*

5. Égalité homme-femme : où en est-on ?

5.1. Focus sur la France¹

Histoire contemporaine des femmes

La lutte féministe est sans nul doute un des événements qui a le plus contribué à la transformation des mœurs de la société française au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Engagé bien avant les années 1970, le combat des femmes s'est accéléré lors des trente dernières années, permettant d'améliorer la condition féminine de manière conséquente.

Ce n'est qu'à partir de 1944 que les femmes deviennent « électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Puis le principe de l'égalité civile et politique entre les hommes et les femmes est inscrit dans le préambule de la constitution de 1946. Mais leur place dans la vie politique reste longtemps marginale.

Dans le champ professionnel, l'allongement des études des filles s'accompagne d'une entrée massive des femmes dans le monde du travail à la fin des années 1960. La loi du 13 juillet 1965, réformant les statuts matrimoniaux, autorise désormais les femmes mariées à gérer leurs biens propres et à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari. Toutefois, peu d'entre elles accèdent à des postes à responsabilités et le travail du « deuxième sexe » est cantonné essentiellement à des postes subordonnés.

De plus, à travail égal, le salaire des femmes reste inférieur à celui des hommes. Les femmes sont maintenues dans « un rôle reproducteur et domestique » d'autant plus que la contraception est considérée comme un délit et l'avortement, un crime.

Dans le contexte de l'agitation sociale des années 1970, des mouvements de femmes luttant contre les injustices et remettant en cause l'ordre patriarcal se font de plus en plus entendre, obligeant les pouvoirs publics à instaurer des mesures législatives en leur faveur.

La revendication première porte sur le droit à la contraception et à l'avortement garant de l'émancipation des femmes. Une série de lois de 1965 à 1975, autorisant les moyens de contraception puis légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), vont permettre aux femmes de disposer de leur propre corps, de libérer leur sexualité et d'accéder à une réelle autonomie.

Dès lors, comme le dit un slogan : « on n'est plus mère naturellement, on choisit de le devenir ». La vraie révolution réside ainsi dans la maîtrise de la fécondité qui a des conséquences importantes sur la libération des femmes, sur leurs relations avec les hommes et, au-delà, sur la répartition des rôles familiaux.

Ainsi, depuis les luttes féministes des années 1960-1970 jusqu'à la conquête des droits dans les domaines aussi divers que la politique, l'éducation, le travail, la contraception, la famille, un long chemin a été parcouru.

Toutefois, les inégalités entre les hommes et les femmes existent toujours ainsi que la domination masculine dans la plupart des lieux de pouvoir. Les évolutions sont souvent plus lentes dans les pratiques et les mentalités que dans la législation. Ainsi, de nombreux blocages persistent aujourd'hui encore dans l'application des lois et les représentations sociales perpétuent un net clivage entre les deux sexes. Cette conquête inachevée favorise l'émergence de nouvelles formes de luttes féministes.

Les années 1970, années de luttes

Dans quel contexte historique sont apparues les luttes des femmes dans les 1970's ?

La mobilisation des femmes s'inscrit dans un phénomène plus large, quasi mondial de soulèvement de la jeunesse contre les valeurs conservatrices de la société, qui explose en France avec les mouvements sociaux de mai 1968. C'est dans ce contexte que des femmes, le plus souvent issues des élites intellectuelles, politiques et syndicales, se sont mobilisées

¹ informations collectées par le Parc de la Villette à l'occasion de l'exposition *l'amour comment ça va ?*

pour lutter contre l'ordre patriarcal et en faveur de l'émancipation juridique, politique, économique, culturelle et sexuelle des femmes. La révolte des femmes est marquée de manière symbolique le 29 août 1970 par une manifestation de féministes qui déposent sur la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de triomphe, une gerbe portant la mention « Il y a plus inconnu encore que le soldat inconnu, sa femme ».

Toutefois, si les mouvements féministes français, contrairement à ce qui se passait aux États-Unis, n'ont jamais été des mouvements de masse, ils ont été le lieu d'un authentique militantisme d'entraide.

Quelles sont les formes d'action des luttes féministes, leurs principales revendications ?

Au cours de cette période se crée une véritable solidarité au sein de la communauté des femmes et c'est autour de ce sentiment de *sororité* (toutes les femmes sont sœurs) que s'organisent les luttes.

Les féministes mettent en œuvre tout un réseau d'entraide et de soutien pour favoriser l'indépendance des femmes par rapport à la société masculine : création du Mouvement français pour le planning familial (1958) pour faire connaître les modes de contraception, mise en place de cliniques de soins, de centres d'accueil pour les victimes de viol, d'espaces de paroles et de sociabilité...

Des journaux féministes sont créés comme *Le Torchon brûle*, *Les Pétoleuses*, *Femme en mouvement*, affirmant l'existence d'une culture féminine. Le militantisme féministe investit tous les terrains où la domination masculine est à l'œuvre : du domaine public à la sphère privée.

C'est le sens du slogan très connu « Le personnel est politique » qui affirme que les problèmes nombreux et urgents auxquels les femmes sont confrontées dans leur vie privée - les violences conjugales, les inégalités dans la répartition des tâches domestiques et d'éducation des enfants au sein du couple et de la cellule familiale qui contraignent les femmes à une double journée de travail - doivent faire l'objet d'une discussion collective et publique.

Mais, c'est avant tout « la politique des corps » qui est au cœur des débats et des revendications avec les questions de la maîtrise de la fécondité et la lutte contre les violences sexuelles. « Être dépossédée de son corps était, tout simplement, être dépossédée de soi. Reprendre possession de soi impliquait nécessairement de reprendre possession de son corps ». La libération du corps de la femme apparaît ainsi comme déterminante pour la réappropriation de soi.

La libération sexuelle : le combat pour la maîtrise de la fécondité

Le mouvement féministe des années 1960-1970 est surtout le combat pour « le droit à disposer de son propre corps » pour libérer la sexualité des femmes de sa fonction reproductive et reconnaître le droit au plaisir. « Un enfant si je veux, quand je veux ! » Émanciper la sexualité féminine en dissociant la procréation de l'amour implique la libéralisation de la contraception et de l'avortement afin d'être « maîtresse de notre ventre ».

Alors que la législation admet les pratiques contraceptives aux États-Unis depuis 1916, en Angleterre depuis 1921 et que les moyens contraceptifs s'enrichissent de la pilule mise sur le marché américain dès 1960, les Françaises sont toujours sous le coup de la loi de 1920 qui fait de l'avortement un crime et de la contraception un délit.

Ce n'est qu'en 1967 qu'est votée la loi Neuwirth qui autorise la contraception.

À partir de 1968, en plus du droit à la contraception, les mouvements féministes se mobilisent massivement en faveur de la libération de l'avortement.

En 1971, 343 femmes françaises, personnalités connues de la littérature, du spectacle ou de la politique signent un manifeste reconnaissant qu'elles avaient eu recours à l'avortement. Parmi elles, une jeune avocate, Gisèle Halimi, qui a créé le mouvement Choisir, pour défendre les signataires du manifeste des 343. Cette proclamation est suivie deux ans plus tard par celle des 345 médecins qui reconnaissent pratiquer des avortements.

En 1972, Gisèle Halimi assure au tribunal de Bobigny la défense de Marie-Claire, jeune fille de 16 ans, violée par un camarade de classe et dénoncée par lui pour avortement illégal. La jeune fille est relaxée, ce qui va à l'encontre de la loi de 1920. Grâce à ce procès retentissant et à l'action de mouvements comme Choisir et le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, l'opinion est sensibilisée ouvrant la voie, en 1975, à l'adoption de la loi Veil qui autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Quelles transformations sociales les mouvements féministes ont-ils entraînés ?

Les combats féministes des années 1970 ont permis une plus grande visibilité des problèmes des femmes dans le domaine public et ont généré des avancées sociales majeures encore à l'œuvre aujourd'hui. Ils ont contribué à transformer la société en instaurant de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, en introduisant de nouvelles représentations de la féminité et de la virilité.

Malgré des résistances, une grande majorité de femmes a été favorable aux mouvements féministes, consciente qu'ils œuvraient à l'amélioration de leur situation. Ces mouvements ont en effet contraint les législateurs à prendre en compte leurs revendications en mettant en place une série de mesures juridiques et institutionnelles améliorant la condition des femmes.

Les droits acquis, les dates clés

- 1965 : Loi du 13 juillet autorisant les femmes mariées à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.
- 1967 : Loi Neuwirth autorisant la contraception (décret d'application en 1971).
- 1970 : Loi relative à l'autorité parentale conjointe supprimant la notion de « chef de famille » du code civil. Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille.
Indemnisation du congé de maternité.
- 1972 : Reconnaissance par la loi du principe d'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour les travaux de valeur égale.
- 1974 : Remboursement des contraceptifs par l'Assurance maladie.
- 1975 : Loi Veil (provisoire pour 5 ans) autorisant sous certaines conditions l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
Abrogation de l'article du code civil napoléonien, autorisant le mari à battre son épouse.
Réforme du mariage : droit au divorce par consentement mutuel.
Loi interdisant toute discrimination fondée sur le sexe en matière d'embauche.
Mixité obligatoire dans tous les Établissements d'enseignement public.
- 1979 : Adoption définitive de la loi sur l'IVG.
- 1980 : Criminalisation du viol (Loi Pelletier).
- 1981 : Création du Ministère des droits des femmes confié à Yvette Roudy (de 1981 à 1986 sous la présidence de François Mitterrand).
- 1982 : Remboursement de l'IVG par l'Assurance maladie.
- 1983 : Loi Roudy sur l'égalité des salaires et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : interdiction de toute discrimination dans l'emploi en fonction du sexe.
- 1984 : Congé parental ouvert à chacun des parents salariés sans distinction de sexe.
- 1985 : Loi sur l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens de la famille et des enfants mineurs. La notion de chef de famille disparaît du droit fiscal.
Création d'un Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.
Possibilité d'ajouter au nom porté par l'enfant le nom de l'autre parent (en général le nom de la mère) en tant que nom d'usage.
- 1986 : Circulaire publiée au journal officiel pour la féminisation des termes de métiers, grades et fonctions.
- 1989 : Première campagne nationale d'information contre les violences conjugales et création des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes.
- 1990 : Reconnaissance par la Cour de cassation du viol entre époux.
- 1991 : Edith Cresson, première femme Premier ministre en France.
- 1992 : Loi réprimant les violences conjugales et le harcèlement sexuel (loi du 22 juillet instaurant le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail).
- 1993 : Loi du 8 janvier affirmant le principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents (conjoints, divorcés...)
Création du délit d'entrave à l'IVG par la loi du 27 janvier, suite aux attaques répétées de centres d'IVG par des commandos qui s'y opposent.
- 1999 : Vote du PACS reconnaissant notamment l'union entre deux femmes ou deux hommes.

- 2000 : Loi sur la parité instituant l'obligation dans les scrutins de liste (municipales, régionales, européennes...) d'une égalité de représentation entre les hommes et les femmes. Mais les partis politiques peuvent s'en affranchir moyennant le paiement de pénalités.
Réforme sur les règles du nom (choix possible du nom patronymique ou matronymique).
Vente libre de « la pilule du lendemain » dans les pharmacies.
- 2001 : Loi du 4 juillet actualisant la loi de 1967 et de 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. Les dispositions portent notamment sur la suppression de l'autorité parentale pour l'accès des mineurs à la contraception, sur l'allongement du délai légal de recours à l'IVG, qui passe de 10 à 12 semaines.
- 2004 : Signature par le patronat et les syndicats de l'accord national interprofessionnel relatif à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. L'accord prévoit de réduire les inégalités salariales, faciliter l'accès à la formation professionnelle pour les femmes, faire en sorte que la maternité ou la parentalité ne freine pas les évolutions de carrière, mettre fin au déséquilibre des recrutements entre les hommes et les femmes.

Ces avancées ne doivent pas faire oublier que les discriminations sexuelles et les inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans tous les domaines de la vie publique et privée.

De plus, certains des droits acquis sont précaires. De nouvelles formes de luttes féministes sont apparues au cours de ces dix dernières années, dont les revendications et les formes d'expression se sont transformées. Quels sont les enjeux et les formes actuelles des mouvements féministes ?

La situation des femmes dans la société aujourd'hui

Les femmes représentent :

- **49%** de la population active, mais leur salaire moyen est inférieur de **21 %** à celui des hommes, toutes durées de travail confondues. (Insee, Bilan démographique au 01/01/03)
- **10,1 %** des chômeurs contre **7,9 %** pour les hommes. (Insee, Enquête emploi 2002)
- **36,5 %** des cadres et professions intellectuelles supérieures, **46,9 %** des professions intermédiaires, **75,6 %** des employés et **19,6 %** des ouvriers. (Insee, Enquête emploi 2002)
- **12,3 %** des députés en 2002 (10,9% en 1997), **16,9 %** des sénateurs en 2004 (10,9% en 2001), **47,6 %** des conseillers régionaux en 2004 (27,5% en 1998) et **1** seule femme est présidente de Région (pour 26 régions), **10,9 %** de l'ensemble des maires en 2001 (7,5% en 1995), **43,6 %** des députés français au Parlement européen (40,2% en 1999) contre **31 %** pour l'ensemble des pays de l'Union européenne. (Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes, Les chiffres clés 2004)
- **98,1%** des bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation (l'APE permet à l'un des deux parents d'interrompre son activité professionnelle pour élever les enfants).
- **9,5 %** des femmes interrogées en 2000 ont subi des actes de violences conjugales (atteintes psychologiques, injures, violences physiques ou sexuelles) (Les Violences envers les femmes en France. Une enquête nationale, Collection Droits des femmes, La Documentation française, 2003)

Alors qu'elles représentent près de la moitié de la population active, les femmes n'occupent qu'un quart des postes d'encadrement des entreprises du secteur privé. L'emploi des femmes reste concentré dans le secteur tertiaire et essentiellement dans des domaines comme l'éducation ou l'action sanitaire et sociale.

De plus, malgré la loi Roudy, les emplois féminins sont rémunérés en moyenne un quart au-dessous de ceux des hommes. Le taux de chômage féminin est supérieur à celui des hommes et les femmes continuent à être plus nombreuses à occuper des emplois précaires : contrats à durée déterminée, stages, catégories d'emplois aidés. Peu de progrès ont été réalisés également au niveau du partage des tâches ménagères et d'éducation des enfants.

Elles consacrent toujours deux fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques (3 h 48 en moyenne par jour contre 1 h 59 pour les hommes) et restent accablées par la « double journée de travail ».

Ces déséquilibres dans la répartition des charges familiales ont des incidences sur leurs places dans la sphère professionnelle et politique. La loi sur la parité du 21 janvier 2000 a eu des effets contrastés et limités sur la mixité en politique comme en témoignent les chiffres ci-dessus. La persistance de ces injustices et inégalités donne lieu à de nouveaux débats et des formes de luttes renouvelées dans les revendications et les formes d'action des femmes.

Les nouvelles formes de mobilisation

Vers le milieu des années 1980, la plupart des mobilisations féministes déclinent, les collectifs se défont, laissant la place à de nouvelles formes de féminisme baptisées « post-féminisme » qui se démarquent des luttes et des aspirations de leurs aînées. Ce féminisme à l'œuvre aujourd'hui, qui revêt des formes plurielles, se mobilise pour des combats qui ne sont plus spécifiquement féminins (lutte contre la faim, pour la paix, l'écologie...) et s'attache essentiellement à expliquer et à combattre la situation d'injustice qui perdure aujourd'hui.

Pour ces courants féministes, la différence entre les femmes et les hommes s'explique avant tout par une construction sociale et culturelle et non par des données biologiques. On parle de genre plutôt que de sexe, pour définir la construction sociale de la masculinité et de la féminité.

Ainsi, selon ces mouvements, les différences sexuelles sont entretenues de manière artificielle en traitant les filles et les garçons différemment dès leur plus jeune âge et de ce fait, favorisent les discriminations sexuelles. Pour accéder à une égalité entre les femmes et les hommes, il est essentiel pour ces féministes, de lutter contre les stéréotypes dans lesquels sont enfermés les deux sexes, de « dégenerer la société » afin d'instaurer un monde sexuellement neutre.

Ce qui implique également de remettre en cause certains rapports sociaux traditionnels et de réinventer les relations entre hommes et femmes tant dans la vie professionnelle que dans la vie amoureuse.

5.2. Égalité hommes-femmes en France : où en est-on ?

article de Françoise Gailliard in *Label France*, n° 47, juillet 2002

Aujourd'hui, le défi du féminisme est de faire passer l'égalité acquise au niveau juridique dans la réalité quotidienne. Espoir : les jeunes n'hésitent plus à s'impliquer et les hommes militent, eux aussi.

En 2002, pour célébrer le 8 mars, Journée internationale des femmes, des jeunes de l'association Mix-Cité débarquent à la station de métro parisienne Assemblée Nationale. Ils affichent des figures peintes de femmes sur les visages masculins qui décorent la station, censés être les seuls représentants du peuple. À Noël 2001, devant les vitrines de jouets d'un grand magasin de la capitale, ils improvisent un spectacle de marionnettes mettant en scène une fillette qui se fait offrir de petites autos tandis que son frère s'amuse à pouponner. Légende sous l'illustration d'un minifer à repasser : *Le gène du ménage n'existe pas*. Ils récidivent le premier mai, jour de la fête du Travail : ils se mêlent au traditionnel défilé et réclament la grève des ménagères...

Le sexisme : l'affaire des hommes également

La situation des femmes est injuste, David, vingt-neuf ans. Je pense que tout comme le racisme concerne les Blancs, la discrimination sexuelle concerne les hommes. Nous sommes pour le partage des tâches et pour plus de souplesse dans les rôles parentaux.

À Sciences Po, Institut d'études politiques de Paris, les étudiants féministes ont créé leur propre association... « Les sciences potiches se rebellent ». Débats, expositions, spectacles : ils veulent informer, persuadés que le changement vers une société plus

harmonieuse ne peut être que le fruit d'une élaboration mixte et interactive.

Car la question de l'égalité entre les sexes n'est pas encore réglée, même dans un pays comme la France. À travail égal, les femmes sont payées en moyenne 15 % de moins que les hommes, elles sont surreprésentées parmi les chômeurs (60 % sont des femmes) et les travailleurs à temps partiel (80 % d'entre eux), tout en continuant d'exécuter les deux tiers des tâches ménagères et des soins aux enfants et aux parents âgés. Enfin, on compte au moins deux millions de femmes battues. Chaque année, plus de trois cents vont jusqu'à en mourir...

Les coups font mal, les mots aussi. Quand, au Salon de l'agriculture de Paris, en 1999, la ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, est victime d'insultes sexistes, Florence Montreynaud, écrivaine et féministe, voit rouge. Révoltée, elle lance le manifeste des Chiennes de garde. Petit à petit, des femmes de tous bords réagissent et parlent des humiliations verbales subies, en particulier dans le monde du travail. Les témoignages affluent par courrier ou sur internet et vont nourrir un livre-enquête qui vient d'être publié. Il laisse pantois.

Le courant de dénonciation atteint jusqu'à l'université. Lever les tabous, c'est ce qu'ont voulu faire des doctorants en sciences sociales en constituant le Clasches (Collectif de lutte antisexiste et contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur).

Lutter sur le terrain juridique et symbolique

Depuis l'époque héroïque du Mouvement de libération des femmes (MLF), dans les années 1970, les temps ont changé. L'égalité est dans les textes, même s'il reste à conquérir une loi antisexiste sur le modèle de la loi antiraciste de 1972, qui punit les injures, diffamations et provocations à la haine raciale. Il s'agit maintenant d'obtenir l'égalité et le respect dans la vie de tous les jours. Une lutte qui s'attache d'abord à la représentation symbolique des femmes.

Nouveauté dans le paysage féministe français : la vague de protestations contre les clichés sexistes et la pornographie dans la publicité. Première mobilisation d'envergure à Paris, au printemps 1999. En réaction à l'affaire des mannequins vivants des Galeries Lafayette, plusieurs groupes se rassemblent devant ce grand magasin parisien pour manifester contre la mise en vitrine de femmes en petite tenue, exposées comme des marchandises. Les insurgés obtiendront gain de cause.

En septembre 2000, La Meute lance le manifeste « Non à la pub sexiste ! », qui, à ce jour, a recueilli 2 500 signatures. À l'initiative de Florence Montreynaud, ce réseau international est organisé en meutes locales avec des relais dans plusieurs pays. Si ses membres expriment leur opposition en adressant des messages aux annonceurs pour qu'ils cessent de diffuser des images dégradantes, La Meute se veut aussi encourageante et remet des prix à ceux qui lui répondent favorablement.

Après les victoires des années 1970 (légalisation de la contraception et de l'avortement) et le triomphe des « nouvelles femmes » des années 1980, qui menaient de front carrière professionnelle et vie familiale, les années 1990 voient le retour de bâton. Crise, chômage, exaltation du *cocooning* et des mères au foyer. La régression s'amorce avec les attaques de commandos contre les centres d'interruption volontaire de grossesse (IVG). En réaction se crée la Cadac (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception). Elle participera activement aux consultations en vue de l'élaboration de la loi du 4 juillet 2001 qui prolonge le délai légal d'avortement de dix à douze semaines : *Nous ne sommes pas au bout de nos peines pour la faire appliquer*, constate Maya Surduts, secrétaire générale de la Cadac. Militante de la première heure, elle déplore les fortes résistances au changement.

Des enjeux planétaires

C'est pour faire entendre la cause des femmes qu'en 1995, à la suite de la manifestation en faveur de l'égalité entre les sexes du 25 novembre qui voit défiler 40 000 personnes à Paris, la Cadac participe à la création du Collectif national pour les droits des femmes. Mixte, il regroupe de nombreuses associations, des syndicats et des partis de gauche. Les 9 et 10 mars 2002, il organisait, à l'université Paris VIII, un forum pour débattre des enjeux actuels du féminisme au niveau de la planète: montée des intégrismes religieux, développement du système de la prostitution, précarisation croissante des femmes du fait de la mondialisation.

En juin 2000, le Collectif avait participé à la Marche mondiale des femmes contre la

pauvreté et les violences. De tous temps, les féministes ont revendiqué la solidarité avec leurs sœurs du monde entier. En France aussi, elles sont aux côtés de femmes issues de l'immigration qui vivent toujours sous le joug de traditions discriminatoires : excision, mariage forcé, séquestration, violences contre lesquelles se bat, par exemple, aux portes de Paris, la maison des femmes de Montreuil, créée par Thérèse Clerc.

Pourtant, dans les banlieues, certaines commencent à faire entendre leur voix. Ce sont pour la plupart des femmes qui militent dans des associations de médiation. En janvier 2002, 250 d'entre elles se retrouvaient à la Sorbonne, à Paris, pour dénoncer leur oppression et exiger une vraie politique de la ville qui ne s'intéresse pas qu'aux garçons.

Encore plus démunies sont les étrangères sans papiers sur le sol français. Le Réseau pour l'autonomie juridique des femmes immigrées et réfugiées (Rajfire) monte des dossiers de régularisation pour ces femmes doublement fragilisées. Un vide juridique reste en effet à combler pour que le droit d'asile tienne compte de la situation spécifique de femmes victimes de persécutions sexistes dans leur pays. Pour le Rajfire, il faudrait, de même, attribuer des titres de séjour aux résidentes de façon personnelle, alors qu'aujourd'hui elles l'obtiennent seulement en tant qu'épouses et peuvent ainsi le perdre en cas de séparation, de répudiation ou de divorce.

Droits bafoués, droits reconnus. Le plus dur est de combattre les mentalités rétrogrades. Faisons un rêve : et si, un jour, on pouvait se passer du féminisme ?